

# Mastère Spécialisé Data Protection Management

## Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

## Durée de la formation

12 mois  
420 heures  
**ECTS\* : 75**

\*Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

## Formation délivrée par



## Objectifs

Le Mastère Spécialisé Data Protection Management prépare à occuper les postes clés de la gouvernance des données (DPO, CPO, AI Officer, consultant...). Pour y parvenir, vous appliquerez directement vos connaissances en salle de classe, en entreprise via l'alternance et déveloperez votre expertise stratégique à travers une thèse professionnelle (TP).

A la fin du programme, le participant sera capable à la fois de comprendre les enjeux, d'analyser les risques, et de piloter la protection des données :-

- Concevoir des programmes de mise en conformité de la protection des données personnelles (DP), y compris en cas de mise en œuvre de l'IA
- Gérer la mise en œuvre de ces programmes
- Manager la relation avec tous les acteurs de la protection des données (internes ou externes à l'organisation)
- Négocier avec la direction générale et les autres directions fonctionnelles (juridique, SI, RH, marketing, commerciale...)
- Gérer des crises avec les autorités publiques de contrôle, notamment en cas de violation de données (ex : piratage de DP)
- Former et coordonner un réseau de correspondants DPO, en insufflant une culture de la protection des données dans l'organisation

## Accès au diplôme

### Pré-requis :

- Titulaire d'un BAC+5 (en lien avec la spécialité recherchée)
- Titulaire d'un BAC+4 avec expérience professionnelle de 3 ans (en lien avec la spécialité recherchée)
- Ayant des statuts dérogatoires (dans la limite de 30 % des effectifs) : Titulaire d'un BAC+4 sans expérience professionnelle

**Admission :** Inscription en ligne sur <https://www.imt-bs.eu/executive-education/admission-masteres-specialises/>

**Sélection :** Dossier-entretien-jury

**Dépôt de candidature :** de novembre à juin

## Rythme d'alternance

1 semaine de cours par mois, 3 semaines en entreprise

**Modalités pédagogiques :** Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

## ▶ Contacts

**Responsable pédagogique** : Marie BIA FIGUEIREDO - Directrice Executive Education

**Contact administratif** : Nicole VIZET – nicole.vizet@imt-bs.eu - Tél : 01 60 76 43 31

**Contact CFA EVE** : Chargé(e) des relations entreprises : MILLOT Typhaine - t.millot@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 08 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

## ▶ Lieu(x) de formation

Institut Mines - Télécom Business School  
9 rue Charles Fourier  
91000 EVRY-COURCOURONNES



Ou locaux parisiens

## Programme de la formation

### EXPERTISES DES MÉTIERS DE LA PROTECTION DES DONNÉES

- Droit des données (personnelles et autres données)
- Droit de l'IA et des Systèmes d'IA
- Méthodologies (études d'impact)
- Techniques contractuelles
- Cybersécurité
- Gestion de projets (SPOC en ligne)
- Economie et usages des données
- Méthodologie de la thèse professionnelle (TP)

### SAVOIRS MANAGERIAUX DES MÉTIERS DE LA PROTECTION DES DONNÉES

- Management des organisations et des données
- Management relationnel
- Management des spécificités sectorielles
- Management responsable des données, éthiques et de la vie privée
- Pratique de la négociation et de la médiation
- Cycles de conférences (conférence Computer, Privacy & Data Protection CPDP Bruxelles)
- Clinique de la protection des données et atelier de mise en pratique
- Projets tutorés

### VIE EN ENTREPRISE ET THESE PROFESSIONNELLE

## Blocs de compétences

### S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

### Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

### Communiquer en contexte professionnel

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

#### **Contribuer à la transformation en contexte professionnel**

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

#### **Élaborer une vision stratégique innovante**

- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou de l'éco-système et anticiper les transformations et innovations possibles en matière de produits, de process, d'organisation, de gouvernance, etc.
- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique de l'innovation, fixer des objectifs et donner du sens de façon à contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de l'entreprise
- Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique afin de favoriser l'innovation par la collaboration et le développement des réseaux

#### **Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en management de l'innovation**

- Développer des politiques et pratiques propices à l'innovation et à sa diffusion
- Appliquer et mettre en oeuvre des politiques et pratiques de management et de protection de l'innovation

#### **Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion les projets innovants**

- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion et de pilotage de projet
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux processus d'innovation antérieurs, améliorer les processus

#### **Mettre en oeuvre des règles, des normes et des démarches qualité des projets innovants**

- Appliquer et respecter des règles et des normes liées à l'innovation
- Développer des process, des démarches qualité, innovation, etc.

#### **Développer une culture managériale et organisationnelle**

- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership
- Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires

#### **RNCP35910BC10 : Accompagner les comportements et postures au travail**

- Piloter son projet de développement personnel dans les métiers dits de gestion/management
- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes)

## **Public concerné**

### **Pour le contrat d'apprentissage**

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

#### **➤ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?**

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

### ► Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

**Attention :** l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

## Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.